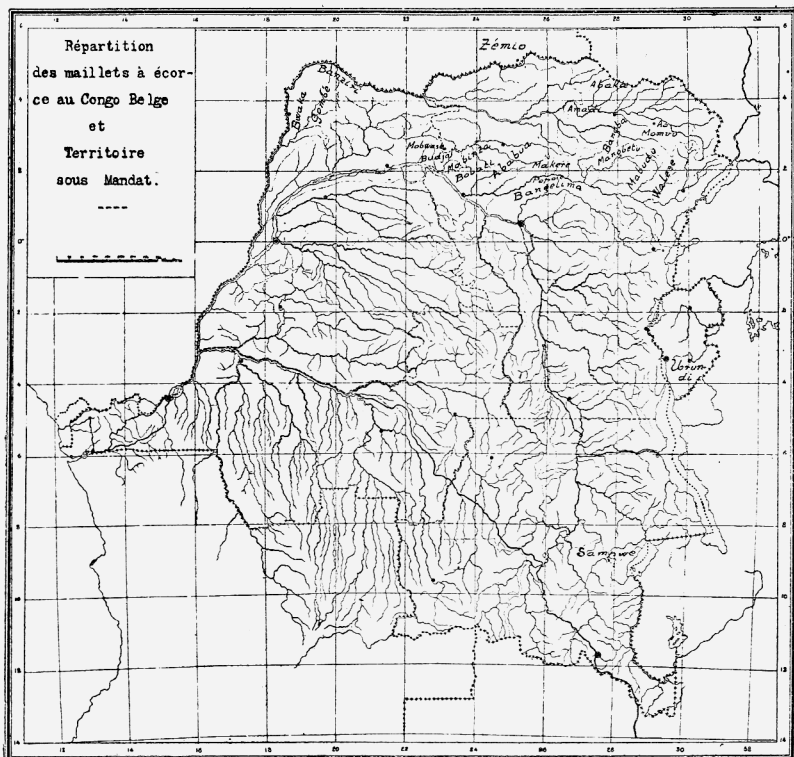


# Maillets à écorce de pierre et d'os de l'Oubangui (A. E. F. et Congo Belge)

par M. MAURICE BEQUAERT,  
Attaché au Musée du Congo Belge, à Tervuren.

## 1. INTRODUCTION.

Le hasard d'une visite à Liège me fit rencontrer dans la collection anthropologique préhistorique de l'Université de Liège, une série de pierres ouvrées récoltées à Zemio (A. E. F.) par feu l'Ingénieur Géologue de Mathelin de Papigny.



L'ensemble, assez représentatif du Néolithique Soudanais, comprenait :

- une boule de pierre ;
- trois haches polies ;
- une masse de marteau de pierre ;
- et trois pierres plus ou moins prismatiques, présentant chacune un bout muni de cabochons, qui les faisait ressembler quelque peu aux bouchardes de nos tailleurs de pierres.

Feu le professeur Ch. de Fraipont, fort aimablement, m'autorisa à étudier et à publier les objets indiqués en dernier lieu ; qu'il me soit permis de rendre un hommage reconnaissant à sa mémoire.

Il y a quelque temps j'examinai la collection des maillets à écorce conservés au Musée du Congo belge, à Tervuren, dans la Section d'Ethnographie.

J'y découvris une pièce en ivoire, fort ancienne, dont l'un des bouts était garni d'un quadrillage découpé.

Cette pièce était un don de feu de Mathelin de Papigny ; elle provenait des alluvions de la rivière Ao (région de Moto). C'est certainement une pièce fort ancienne.

En outre je remarquai dans les mêmes séries de Tervuren une pierre toute semblable aux pierres à cabochons de Zemio.

Cet objet avait été récolté, vers 1911-1912, par l'Ethnographe Hutereau, dans la région des Amadi, au village d'Ébi, où l'on s'en servait comme outil à battre l'écorce des arbres à l'effet d'en préparer des pièces d'étoffe.

## 2. DESCRIPTION DE PIÈCES.

Pièce de Zemio n° 1 (collection de l'Université de Liège).

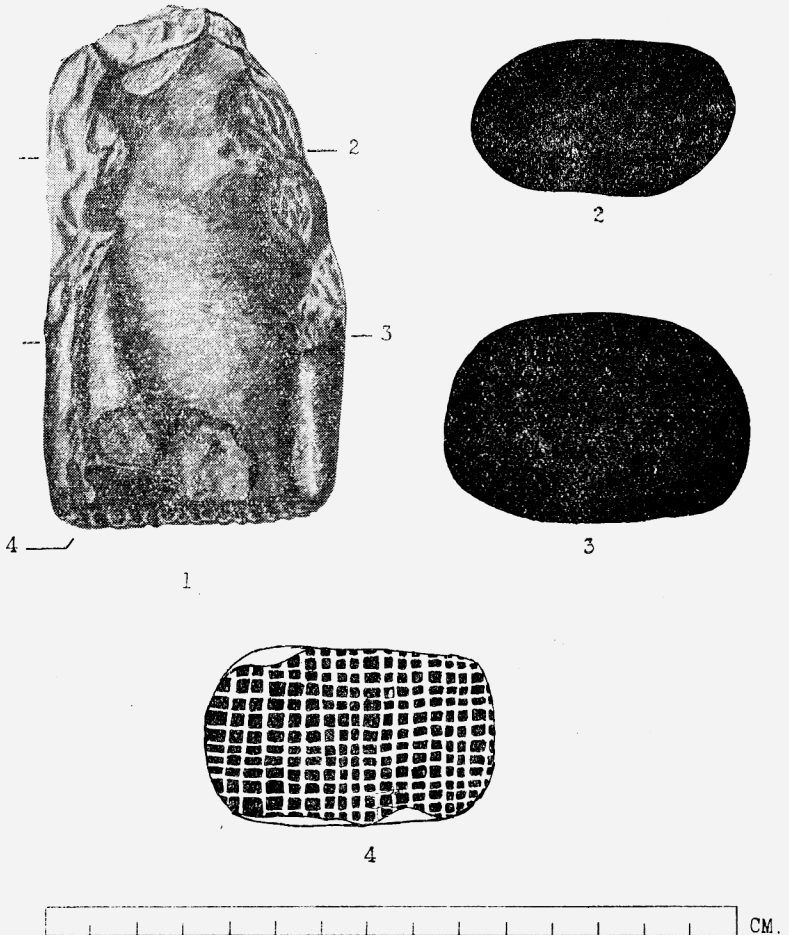
C'est une pièce oblongue, légèrement incurvée. Les sections normales à l'axe longitudinal se présentent comme des courbes à allure d'ellipse.

Une des extrémités est plus ou moins arrondie ; l'autre est coupée droit et garnie d'un grand nombre de rainures, étroites et profondes de 0.001 m environ.

Elles appartiennent à deux groupes qui se coupent mutuellement à angle droit. Les cabochons ainsi isolés ont des dimensions inégales.

L'objet a une longueur totale de 0.112 m ; le bout gaufré peut s'inscrire dans un rectangle mesurant 0.060 m × 0.039 m. La pièce pèse 570 gr.

La pièce de Zémio n° 1 fut façonnée dans un schiste métamorphique. Elle est bien conservée malgré quelques petites chutes d'éclats.



Maillet à écorce de Zémio (A. E. F.)

Une belle patine luisante recouvre presque entièrement cet objet.

Il y a de bonnes raisons pour le considérer comme préhistorique. La principale est la réputation de collectionneur d'objets préhistoriques dont jouissait feu l'Ingénieur de Mathelin de Papigny. Au cours des voyages de prospections qu'il fit en A. O. F., en A. E. F. et au Congo Belge, de Mathelin recueillait avec soin les antiquités préhistoriques qu'il rencontrait (1).

Pièce n° 25.123 de la Section d'Ethnographie du Musée du Congo, à Tervuren.

C'est une pièce subcylindrique assez élancée. Les sections normales à l'axe longitudinal sont des courbes un peu irrégulières. Vers une extrémité on observe les traces laissées par un sectionnement fruste. L'autre extrémité est garnie de nombreux cabochons, dont le relief atteint 0.0015 m à 0.002 m. Les rainures qui les séparent ont des directions parallèles ou légèrement convergentes.

La longueur totale de l'objet atteint 0.154 m. La surface garnie de cabochons est inscriptible dans un rectangle de  $0.053 \times 0.050$  m. Le poids s'élève à 555 gr.

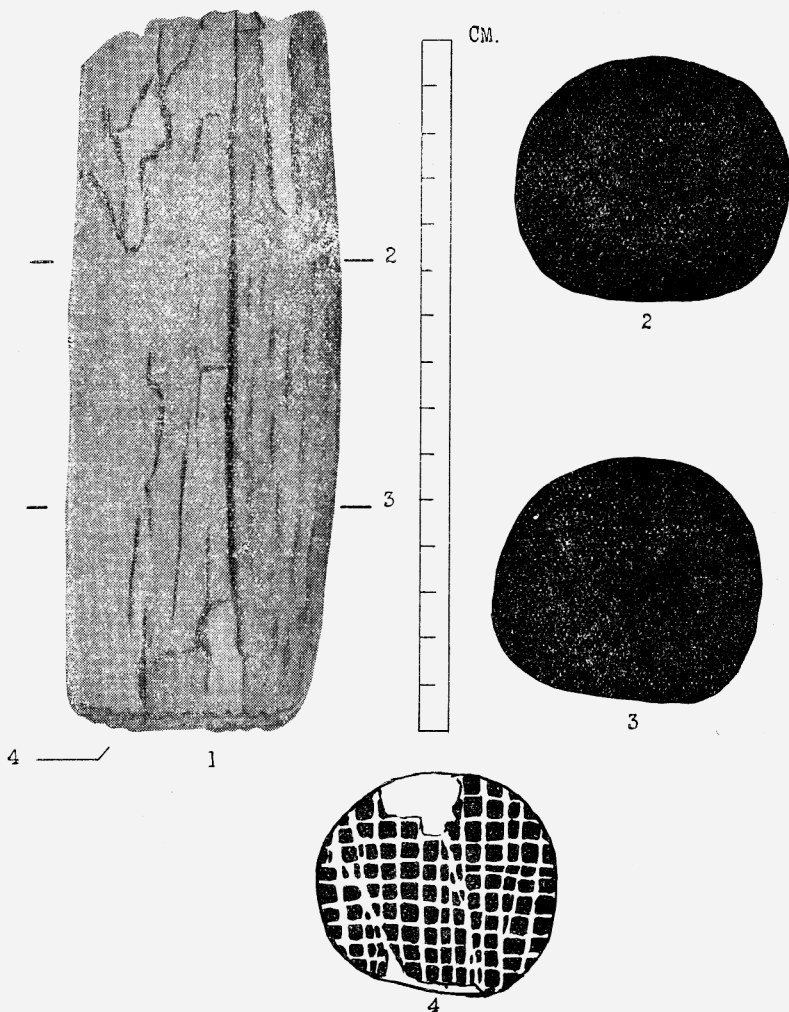
La pièce n° 25.123 fut fabriquée dans un tronçon de défense d'éléphant. La matière osseuse semble être fossilisée. Une patine noirâtre recouvre toute la pièce qui est séparée en deux tronçons par une fracture dirigée suivant un plan diamétral.

de Mathelin de Papigny a noté que cette pièce curieuse fut récoltée à proximité du Camp de Yebu, gisant sur un faux bed-rock, dans le lit de l'Ao.

Cette rivière, on le sait, a fourni déjà maint objet néolithique (2).

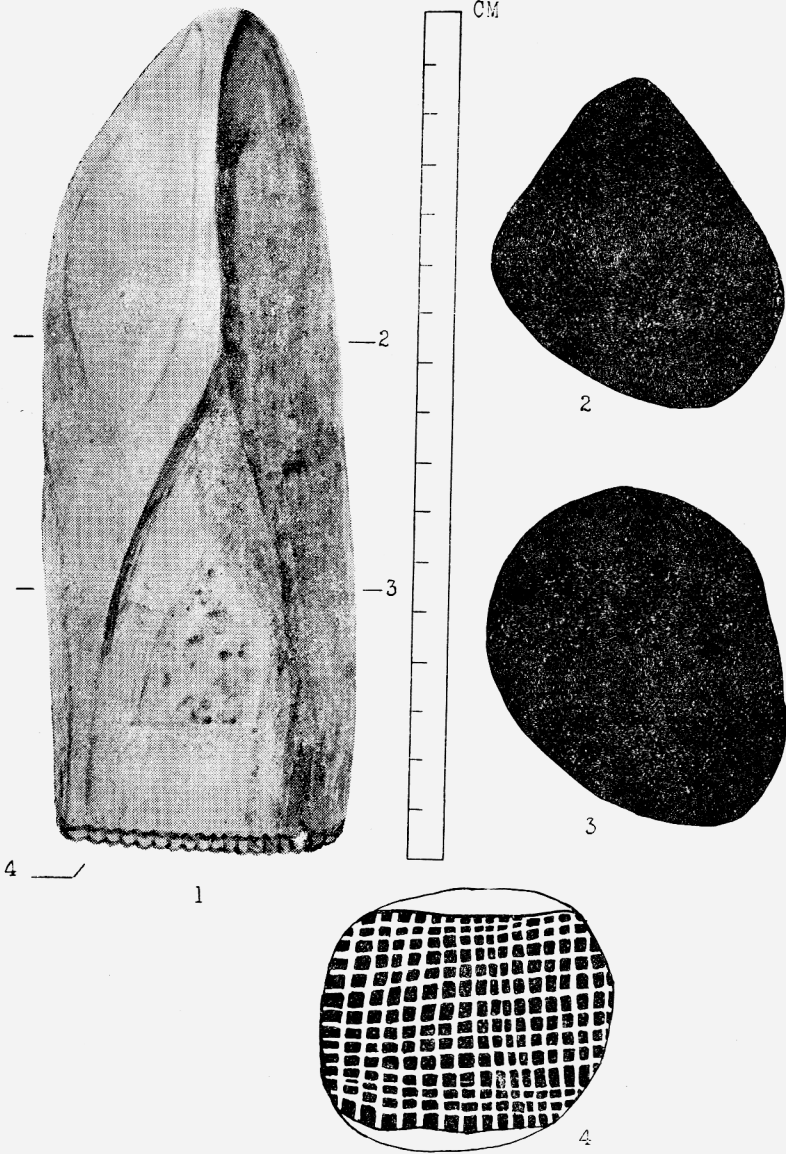
Pièce n° 11.458 de la Section d'Ethnographie du Musée du Congo, à Tervuren.

C'est un objet relativement long. Les sections normales à l'axe longitudinal sont des courbes très irrégulières. Un bout de la pièce est pointu ; l'autre bout est pourvu d'une surface gaufrée. Un ensemble de rainures plus ou moins convergentes se recoupent et isolent de nombreux cabochons de formes variées en plan. La longueur de la pièce atteint 0.170 m. Le bout garni de cabochons peut être inscrit dans un rectangle mesurant  $0.059 \times 0.053$  m. L'objet pèse 1,075 kgr.



Maillet à écorce 25.123 de Yebu.

La roche mise en œuvre est du schiste métamorphique. La plupart des circonstances de récolte ont déjà été indiquées. Je rappelle que Hutereau nota que les habitants du village d'Ebi (tribu Amadi) se



Maillet à écorce 11458 de Amadi.

servaient de la pièce comme maillet à battre l'écorce des arbres en vue de la préparation d'étoffes ; ils l'appelaient «Asimolu».

Il s'agit d'une pièce ethnographique.

A son sujet une double remarque s'impose.

1. Ce maillet à écorce de pierre est un échantillon unique. Tous les maillets à écorce conservés au Musée de Tervuren, et ils sont nombreux, ont la partie contondante tirée d'une matière autre que la pierre, soit os ou ivoire, bois, corne. Leurs formes rappellent dans bien des cas celles de l'Asimolu d'Ebi.
2. La pièce n° 11.458 fut rencontrée dans une région extrêmement riche en vestiges du Néolithique local auquel feu J. Colette donna le nom d'Urelien (3).

Il semble que la pièce d'Ebi qui nous occupe a tous les caractères d'une survivance ou du remploi d'une pièce antique par les aborigènes du XIXe siècle.

Quoi qu'il en soit la récolte de cet objet fournit le moyen d'interpréter, fort logiquement, des pièces analogues trouvées à Zemio et à Beyla (A. O. F.).

### III. LES MAILLETS A ÉCORCE DANS L'ETHNOGRAPHIE CONGOLAISE.

#### A. Répartition.

Lors de la fondation de l'État Indépendant, un certain nombre de tribus, établies dans le bassin du Congo, se servaient de maillets à écorce.

Une belle série de ces objets est conservée dans la section d'Ethnographie du Musée de Tervuren ; je remercie ici M<sup>elle</sup> O. Boone, chargée de cette section, de m'avoir, fort gracieusement, autorisé à les étudier.

En reportant sur une carte les noms des tribus en cause on note deux aires principales de répartition et la trace d'une troisième aire.

Ce sont :

1. L'aire du nord-ouest de l'Oubangui, occupée par les Bwaka, Banziri (×) et Gombe ;
2. L'aire comprise entre Bumba, Stanleyville et le Soudan Anglo-Egyptien, dans laquelle sont établis les Budje, Bobwinga (Mobwasa), Mabinza, Bobati, Ababua, Amadi, Abaka, (Doruma), Bangelima, Popoie, Makere, Bangba, Mangbetu, Monvu, Mundu, Mabude et Walese.
3. Une aire existant vraisemblablement dans l'Est du Katanga, comme le fait supposer un échantillon de Sampwe.

Notons également l'emploi du maillet à écorce dans l'Urundi (territoire sous mandat belge).

## B. DESCRIPTION ET PRÉSENTATION DE PIÈCES.

Il ne peut être question de traiter ici, dans le détail, les maillets à écorce congolais ; aussi cet exposé sera bref et se limitera à la présentation de quelques-uns de ces objets et à l'examen de quelques-unes de leurs particularités.

- a) La plupart des maillets à écorce, conservés au Musée de Tervuren, sont des outils composés d'un manche dans l'extrémité renflée duquel s'insère la masse contondante. Les cabochons, constituant la caractéristique du maillet à écorce, sont découpés généralement dans un des bouts. Voici deux échantillons :  
 le n° 41.706 des Warundi (Kitega) ;  
 la masse contondante est une corne de bœuf ou de vache.  
 le n° 31.736 des Mubudi de l'Ituri.
- b) Certains maillets à écorce sont d'un autre type. L'outil est un véritable battoir. Le quadrillage est découpé latéralement à l'un des bouts de la pièce, l'autre bout sert de poignée. Voici un échantillon :  
 le n° 38.884 des Nbandi, de Yakoma.

---

(×) Le musée du Congo Belge, à Tervuren, conserve des maillets à écorce récoltés à Libenge.

D'autre part J. Dybowski observa en 1891-92, un peu en amont de Bangui, chez les Banziri, des maillets à écorce (4).



- c) Enfin il semble également se rencontrer des maillets à écorce, portant la partie munie du quadrillage découpé dans le plan de la surface terminale de l'une des extrémités et manœuvrés comme des pilons. L'échantillon que voici porte le n° 9.908 des Mombottu du village Gangu (près d'Arebi).

On remarquera sa longueur relativement importante. C'est le récolteur Hutereau qui a noté que l'outil était employé sans manche.

On aura observé sans doute que le maillet 38.884 présente des particularités qui les font apparenter simultanément au groupe a) et au groupe b).

#### IV. INTERPRÉTATION DE PIÈCES PRÉ- OU PROTOHISTORIQUES.

1. La description de la pièce n° 1 de Zemio et de la pièce en ivoire de l'Ao, toutes deux à cabochons, et la présentation de certains maillets à écorce en usage dans le Congo et le Ruanda-Urundi conduisent logiquement à considérer les premiers objets comme les parties contondantes de maillets à écorce. Vu la longueur relativement petite des pièces Zemio n° 1 et 25.123, il semble qu'on puisse les considérer comme ayant été fixées à un manche (type ethnographique a).

2. Cette conclusion permet, par extension, d'interpréter un objet préhistorique récolté en A. O. F. et demeuré non expliqué jusqu'à ce jour.

Il s'agit d'une pièce publiée en 1925 par Mr. Hubert (5).

L'auteur représente une pièce fort semblable à la pièce de Zemio décrite ci-dessus. La longueur totale atteint 0.078 m. La base garnie du quadrillage s'inscrit dans un rectangle de  $0.037 \times 0.025$  m. L'objet est de mica-schiste.

Le Dr. Jouenne avait récolté cette pièce dans les environs de Beyla, à proximité du Fouta Djallon, où il avait récolté des haches polies.

M. Hubert suggéra de considérer l'objet comme un cachet.

Nous pouvons le considérer comme élément contondant d'un maillet à écorce à manche de bois.

3. La présente étude rend également possible l'interprétation de trois pièces récoltées, il y a 35 ans, aux environs de Pita par Paul Guéhard. E. Hué décrit ces objets en 1913 ; ils portaient les nos G. 115, G. 496 et G. 497. Il renonça à les interpréter en ajoutant : «il est vraisemblable que l'Ethnographie nous renseignera un jour sur l'utilisation de ces pièces» (6).

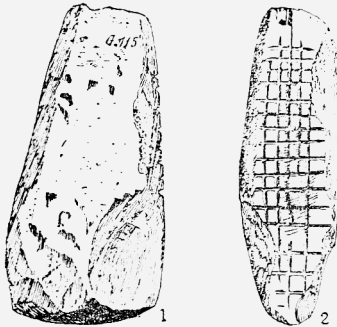
La pièce portant le n° G. 115 est reproduite ici, d'après le dessin qui figure dans la mémoire de Hué.

Cet objet est facilement reconnaissable comme un maillet à écorce du groupe b, du type du battoir. L'extrémité allongée du n° G. 115, servant de poignée, a été brisée et perdue.

Les dimensions de l'objet de Lalia semblent fort comparables à celles de certains maillets à écorce congolais du type du battoir.

La pièce G. 115 est en grès rougeâtre, dur. La longueur du fragment conservé est de 0.096 m, ses largeur et épaisseur atteignent respectivement 0.043 m et 0.030 m ; il pèse 240 gr.

Cet objet fut récolté au cours de fouilles effectuées dans la grotte de Peté Lalia, en association avec un complexe d'objets néolithiques tels haches polies, fragments de casse-têtes (pierres trouées), fragments de bracelets de pierre, etc..



G. 115 — Maillet à écorce  
de Peté Lalia d'après E. Hué.

## V. CONCLUSIONS PALETHNOLOGIQUES.

1. L'emploi par les néolithiques du Soudan et du Nord-Est du bassin du Congo d'outils caractéristiques de la préparation d'étoffes en écorce d'arbres, semble établi. Ces maillets étaient généralement de pierre, parfois d'os.
2. Partant, nous sommes amenés à admettre que ces hommes avaient coutume de se vêtir. C'est une conclusion extrêmement intéressante pour la connaissance des mœurs de ces anciens habitants du Nord-Est du Congo Belge et de l'Ouest du Soudan (Fouta Djallon) à l'époque du Néolithique Africain.

Tervuren, le 1<sup>er</sup> juillet 1947.

## BIBLIOGRAPHIE

- (1) DE MATHÉLIN DE PAPIGNY H. — *Les instruments en pierre de l'Afrique Centrale et Orientale*. XV<sup>e</sup> Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie Préhistorique. Paris 20-27 septembre 1931. (Compte-rendu publié par E. Nourry, Paris, 1933). — pp. 320-325.
- (2) BEQUAERT MAURITS. — *Vijf Klengen van rolbijlen uit Moto (Belgisch Congo)*. Natuurwetenschappelijk Tijdschrift, XX, 1938. — blz. 156-162.
- (3) COLETTE J. R. F. Dr.). — *Le Néolithique Uélien*. — Bulletin de la Société Royale d'Anthropologie et de Préhistoire, Tome XLVIII (paru en 1935). — pp. 107-136.
- (4) DYBROWSKI J. — *La route du Tchad*. — Paris, F. Didot et Cie, 1893. — pp. 192, 197.
- (5) HUBERT H. — *Description d'objets néolithiques de l'Afrique Occidentale Française*. — Bulletin du Comité d'Études historiques et scientifiques de l'Afrique Occidentale Française, Tome VIII, n<sup>o</sup> 2, (avril-juin 1925). — p. 295.
- (6) HUÉ E. — *L'Age de la pierre au Fouta Djallon*. — Le Mans, Monnoyer, 1913. — p. 42 et Pl. X, Fgs. 1 et 2.